

La LETTRE du Moniteur n°2

Cher ami bridgeur,

Vous débutez au bridge, ou bien vous êtes déjà un familier de notre jeu et vous désirez vous y remettre, ou bien encore vous êtes un joueur confirmé qui veut remettre ses idées en ordre. C'est la raison de votre présence ici, et je vous remercie de me faire confiance pour vous enseigner le bridge de façon rationnelle, conviviale et *comprehensive* (ce terme anglais convient mieux que le français « intelligente » ou « intelligible », puisqu'il englobe plus ou moins les deux).

Il est important que je vous fasse part d'une remarque essentielle, notamment en ce qui concerne le début de mon cours (et les photocopiés qui s'y rapportent). Je ne veux en aucun cas substituer ma prose aux règles du jeu qui existent et que vous pouvez trouver partout : dans les livres pour débutants, sur Internet, ou même accompagnant n'importe quel jeu de cartes. Ces « règles du jeu de bridge » qui ressemblent à un mode d'emploi sont parfaites et devront toujours vous servir de référence. Je vous joins ce « mode d'emploi », qui tient en une page.

Le but est ici différent : il s'agit pour vous, d'emblée ou d'entrée de jeu (choisissez !), de plonger dans l'atmosphère du bridge et apprenant tout de suite le vocabulaire qu'emploie tout bridgeur. C'est pourquoi vous entendez (et lisez) de nombreux mots nouveaux qui ne doivent pas vous rebuter et qui ne compliquent en rien la simplicité de la règle du jeu. Une garantie : vous serez familiers avec tous les termes que vous entendez et apprenez dans les cours en un délai record. Le but du cours est justement de faire de vous rapidement des bridgeurs à part entière. Vous pouvez et devez relire le cours, précisément pour bien vous imprégner de ce vocabulaire, en vous imaginant « en situation ». La « règle du jeu » viendra (c'est déjà fait en grande partie) toute seule.

A propos de vocabulaire, je vous demande dès maintenant de distinguer nettement entre « règles », « habitudes » et « conventions ». La règle du jeu décide par exemple que l'As est la plus forte carte : on ne peut pas déroger à cette règle, ni à aucune autre (fournir de la couleur demandée, autre exemple), sous peine de faire une faute. Une habitude est par exemple de jouer avec deux jeux pour gagner du temps : l'un distribue les cartes pendant que son partenaire bat l'autre jeu, en vue du tour suivant. Si cela ne se passe pas bien, il n'y a évidemment aucune sanction ! Et d'ailleurs, on peut très bien jouer avec un seul jeu. Une convention (jouer l'As avant le Roi quand on possède les deux, par exemple) est une simple entente entre les partenaires (avant de s'asseoir à la table, bien entendu) pour qu'ils puissent jouer au mieux avec les cartes dont ils disposent. Il y a autant de conventions que de joueurs de bridge, comme il y a autant de partis que de Français ! On entend très souvent les gens dire : « Je ne peux pas jouer au bridge, les règles du bridge sont beaucoup trop compliquées ». Rien n'est plus faux : les règles du bridge sont très simples, et vous les connaissez déjà aux trois quarts. Ce sont les conventions entre joueurs qui sont souvent (beaucoup trop !) compliquées, car chacun s'ingénie à trouver un moyen d'améliorer son jeu. Exemple : « Décidons de jouer le Roi avant l'As, quand on possède les deux, s'il s'agit d'As-Roi secs (pas d'autre carte dans la couleur). Dans les autres cas, jouons As puis Roi ». Rappel au passage : au bridge, on peut jouer ses cartes dans n'importe quel ordre ; cette convention est donc parfaitement licite, mais évidemment facultative ! C'est loin d'être une « règle » !

En attendant de vous familiariser avec ce nouveau vocabulaire technique (c'est moins difficile que la musique !), bonne chance dans votre nouvelle discipline, qui deviendra sans aucun doute une passion,

Olivier CHAILLEY